

Bilan du MARCHÉ du TRAVAIL en 2025

Les services de France Travail et de la Dreets, en charge des études et des statistiques, proposent dans cette publication leur analyse commune de la situation du marché du travail en 2025 en Occitanie.



Ralentissement économique, renouveau de l'accompagnement vers l'emploi : le marché du travail en mutation

En 2025, l'emploi salarié présente un léger recul mais demeure à un niveau élevé après 4 années d'augmentation. La demande d'emploi repart à la hausse même si un peu moins de 500 000 demandeurs d'emploi ont repris un emploi dans l'année. Dans ce contexte moins dynamique, le déploiement de la loi pour le plein emploi doit permettre de mieux accompagner les demandeurs d'emploi vers un retour à l'emploi durable.



L'emploi salarié en léger recul, les licenciements en hausse

-0,2 %

emploi salarié
dans la région

Avec 2,2 millions de salariés, l'emploi salarié recule de 0,2 % en Occitanie, comme au niveau national. La construction perd près de 2 900 emplois (-2 %), l'information-communication plus de 1 150 (-2 %), tandis que l'hébergement-restauration (+1 %) et les services aux entreprises (+1 %) résistent bien.

Cette baisse de l'emploi résulte de plusieurs facteurs. L'intérim est en repli avec 2 380 équivalents temps plein perdus, en particulier dans le transport et le secteur médico-social. Signe d'une dégradation plus structurelle, les ruptures de contrat augmentent : elles concernent 9 000 emplois en 2025 soit une hausse de 15 % sur un an. Enfin, le nombre de salariés en apprentissage diminue pour la première fois depuis dix ans (-6 %) : le manque de visibilité exprimé par les employeurs s'ajoute à la réforme du financement de ce dispositif entrée en vigueur en juillet 2025.

9 000

fins de contrat
pour motif
économique

La demande d'emploi en hausse, notamment chez les jeunes

+4,0 %

inscrits à
France Travail
en cat. ABC

La demande d'emploi repart à la hausse en 2025 (+4,0 % en catégorie ABC) et concerne notamment les jeunes, en progression de 12 % sur un an. Les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) sont également plus représentés (en hausse de 10 %). Cette progression est en partie mécanique : la loi pour le plein emploi a généralisé l'inscription des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), des jeunes suivis par les Missions locales et des personnes en situation de handicap suivies par Cap Emploi. En neutralisant les effets des inscriptions automatiques, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie ABC augmenterait de 1,4 % sur un an.

On compte désormais en Occitanie près de 783 000 inscrits à France Travail toutes catégories confondues. Parmi eux, 78 520 sont en attente d'orientation (nouvelle catégorie G, créée en 2025) et 35 895 sont des bénéficiaires du RSA en parcours social (nouvelle catégorie F).

Du côté des offres d'emploi, la baisse est marquée : France Travail a collecté près de 286 500 offres en 2025, soit une baisse de 16 % sur un an. Dans ce marché moins porteur, le taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois suivant l'inscription se maintient toutefois à 38 %.

Des difficultés de recrutement en repli

Les difficultés de recrutement continuent de refluer pour la troisième année consécutive, signe d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail. Avec 200 000 intentions d'embauche recensées pour 2026, 41 % des projets sont jugés difficiles par les entreprises, contre 47 % l'an passé, un niveau qui se rapproche de celui de 2019. L'amélioration est générale, excepté pour les familles de métier des techniciens et des ouvriers de l'industrie : les métiers les plus en tension restent les ouvriers de la maintenance mécanique (80 %), les mécaniciens de véhicules (76 %) et les aides à domicile (62 %).

Un réseau pour l'emploi renforcé

La loi pour le plein emploi se déploie pleinement en 2025 : les inscrits bénéficient d'un accompagnement mieux adapté à leur situation : professionnel, socio-professionnel ou social. Les dispositifs d'insertion professionnelle s'organisent autour de trois leviers complémentaires : accompagnement, mise en situation professionnelle et formation. Avec 98 000 entrées en formation, dont 49 % certifiantes, l'Occitanie reste une région dynamique : 61 % des stagiaires retrouvent un emploi dans les 6 mois suivant leur formation. L'alternance est en recul mais reste un vecteur d'insertion efficace : 60 % des apprentis accèdent à l'emploi dans les 6 mois, tout comme 62 % des bénéficiaires du Contrat d'engagement jeune (CEJ) porté par France Travail et les missions locales.

L'EMPLOI SALARIÉ RÉGIONAL

L'emploi salarié se contracte légèrement, en particulier dans la construction

Dans l'analyse qui suit, les emplois intérimaires ont été réaffectés au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice.

Pour la première année depuis la crise sanitaire, l'emploi salarié se contracte légèrement en Occitanie avec 3 440 emplois de moins en 2025 (-0,2 % comme au niveau France métropolitaine). Cette baisse modérée place la région derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne qui enregistrent une faible hausse (+0,1 %) mais aussi derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France dont l'emploi salarié reste stable. Quatrième des régions de France métropolitaine avec 2,2 millions de salariés, l'Occitanie représente 8,3 % de l'emploi salarié national.

La construction toujours en berne et le tertiaire marchand en légère baisse

-3 400
emplois
2,2 millions
de salariés

Comme en 2024, les difficultés perdurent dans la construction avec 2 840 postes en moins, soit -2,0 % en un an. Les activités du tertiaire marchand perdent 690 emplois, soit une légère baisse de 0,1 %. Parmi elles, le secteur de l'information et de la communication (1 150 emplois perdus soit -1,8 %) et le secteur du commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (-1 020 emplois soit -0,4 %) impactent le plus l'emploi régional. Le secteur de l'hébergement et de la restauration (+980 emplois soit +0,9 %) et celui des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (+1 550 emplois soit +0,6 %) compensent partiellement les pertes d'emplois dans le tertiaire marchand.

L'agriculture, le tertiaire non-marchand et l'industrie maintiennent leurs emplois

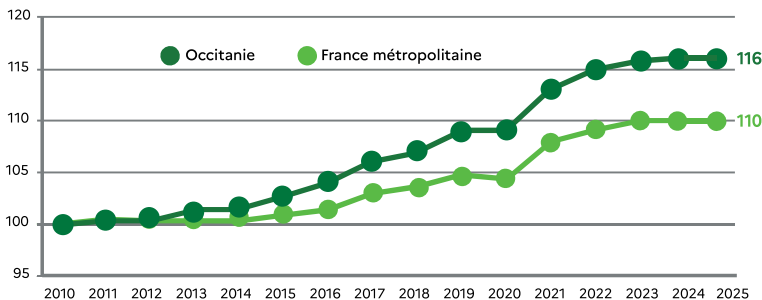
L'agriculture et le tertiaire non-marchand progressent respectivement de 85 et 90 emplois. L'industrie est stable mais uniquement grâce au secteur des industries extractives et gestion des déchets qui gagne 620 emplois, soit un gain de 1,7 % en un an.

Volume et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité en 2025

	Effectif salarié	Évolution annuelle
AGRICULTURE	32 270	+0,3 %
INDUSTRIE	254 510	0,0 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	52 510	-0,2 %
Cokéfaction et raffinage, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	36 930	+1,7 %
Fabrications d'équipements électrique, électroniques, informatiques; fabrication de machines	23 190	-0,4 %
Fabrication de matériel de transport	55 200	-0,5 %
Fabrication d'autres produits industriels	86 690	-0,3 %
CONSTRUCTION	136 990	-2,0 %
TERTIAIRE MARCHAND	993 870	-0,1 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	288 850	-0,4 %
Services marchands	705 010	0,0 %
Transports et entreposage	105 850	-0,3 %
Hébergement et restauration	109 250	+0,9 %
Information et communication	63 070	-1,8 %
Activités financières et d'assurance	53 640	0,0 %
Activités immobilières	19 620	-0,5 %
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	244 490	+0,6 %
Autres activités de service	109 100	-0,6 %
TERTIAIRE NON MARCHAND	785 050	0,0 %
TOTAL	2 202 678	-0,2 %

Source : Insee, Estimations d'emploi salarié (intérim réaffecté) - données cvs.

Évolution de l'emploi salarié depuis 2010 (indice base 100 en 2010)



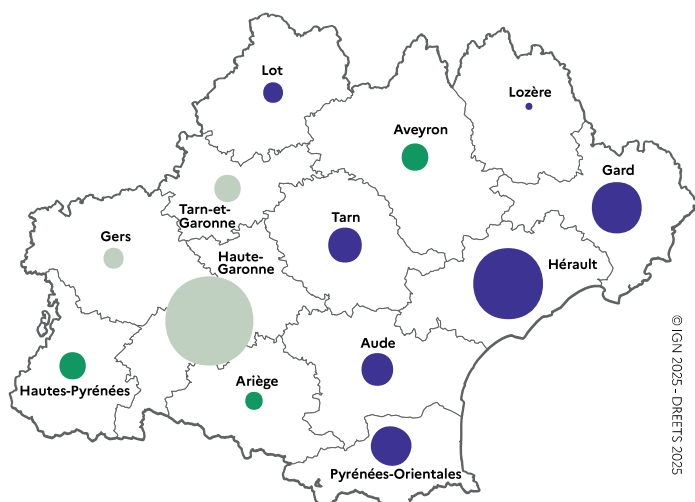
Source : Insee, Estimations d'emploi salarié (intérim réaffecté) - données cvs.

L'EMPLOI SALARIÉ DÉPARTEMENTAL

Une conjoncture de l'emploi à deux vitesses

En 2025, l'emploi salarié en Occitanie reste globalement stable, avec une légère baisse de -0,2 %. Derrière cette apparente stabilité, la région présente toutefois des disparités : l'Aveyron et les départements de l'Ouest de la région connaissent une légère hausse de l'emploi salarié tandis que les départements littoraux, le Tarn, le Lot et la Lozère enregistrent des pertes d'emplois.

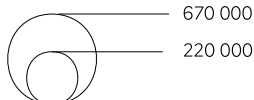
L'emploi salarié et son évolution par département



Variation annuelle de l'emploi salarié

- Plus de 0,1 %
- De -0,1 % à moins de 0,1 %
- Moins de -0,1 %

Nombre d'emploi salariés en 2025



Source : Insee, Estimations d'emploi salariés (intérim réaffecté) - données cvs.

L'Aveyron et l'Ariège gagnent des emplois

L'Aveyron et l'Ariège sont les départements qui gagnent le plus d'emplois en 2025 avec respectivement +440 emplois et +230 emplois.

En Aveyron, ce sont les activités commerciales et de réparation d'automobiles qui concentrent la moitié des créations d'emploi. En Ariège, les deux tiers de la hausse reposent sur le secteur de la fabrication d'autres produits industriels. Les Hautes-Pyrénées ont gagné 90 emplois essentiellement dans le domaine de l'action sociale.

L'emploi baisse dans les départements littoraux

L'Hérault perd 730 emplois en 2025. Cette baisse s'explique essentiellement par la construction (-1 070) ainsi que l'information et communication (-270) mais est atténuée par l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (+370) ainsi que les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (+360).

Le Tarn et les Pyrénées-Orientales sont, cette année, les départements les plus concernés par les destructions d'emplois. Le Tarn perd 1 310 emplois salariés dans toutes les activités mais la plus forte diminution concerne la fabrication d'autres produits industriels (-330 emplois).

Les Pyrénées-Orientales perdent 890 emplois principalement dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (-406).

L'emploi reste stable en Haute-Garonne

La Haute-Garonne gagne 80 emplois salariés. Comparé au nombre de salariés présents dans ce département, l'emploi stagne. Des difficultés dans l'information et la communication (-750 emplois) ainsi que dans la construction (-270 emplois) ou le commerce et réparation de l'automobile (-220 emplois) sont contrebalancées par la hausse de l'emploi dans les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (+550 emplois) ainsi que le transport et entreposage (+450 emplois).

Le Gers est stable (-10 emplois), les gains et les pertes s'équilibrent entre l'agriculture (+110 emplois) et la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (-150). Le Tarn-et-Garonne, avec -40 emplois, reste à l'équilibre avec +190 emplois dans l'agriculture, diminués de 140 emplois dans le transport et l'entreposage et de 140 emplois dans le commerce et réparation automobile.

-1 300
emplois
dans
le Tarn

Volume et évolution de l'emploi salarié par département en 2025

	Nombre de salariés	Poids du département dans la région	Évolution annuelle
Haute-Garonne	672 550	30,5 %	0,0 %
Hérault	443 860	20,2 %	-0,2 %
Gard	239 060	10,9 %	-0,3 %
Pyrénées-Orientales	156 830	7,1 %	-0,6 %
Tarn	120 630	5,5 %	-1,1 %
Aude	115 120	5,2 %	-0,2 %
Aveyron	95 510	4,3 %	+0,5 %
Tarn-et-Garonne	87 190	4,0 %	0,0 %
Hautes-Pyrénées	80 160	3,6 %	+0,1 %
Gers	59 220	2,7 %	0,0 %
Lot	57 600	2,6 %	-0,3 %
Ariège	48 580	2,2 %	+0,5 %
Lozère	26 360	1,2 %	-0,3 %
OCCITANIE	2 202 670	100,0 %	-0,2 %

Source : Insee, Estimations d'emploi salarié (intérim réaffecté) - données cvs.

L'INTÉRIM

L'intérim diminue plus fortement qu'en France métropolitaine

En 2025, comme depuis trois ans, l'intérim diminue (-4,5 % en Occitanie et -3,9 % en France métropolitaine). L'Occitanie compte ainsi 51 030 intérimaires en 2025. Avec 2 380 emplois en équivalent temps plein (EETP) de moins, l'intérim ne représente plus que 2,3 % de l'emploi salarié régional contre 2,7 % en 2022.

L'Aude enregistre la plus forte baisse

Moins de recours à l'intérim :
-2 380 EETP

À l'exception des Pyrénées-Orientales (+45 EETP) et de l'Aveyron (+34 EETP), les autres départements de la région perdent des emplois intérimaires en 2025. L'Aude, l'Ariège et le Lot sont les trois départements qui connaissent les baisses les plus marquées du recours à l'intérim, avec respectivement -9,8 %, -8,1 % et -7,8 %.

En volume, la Haute-Garonne contribue le plus fortement à ce fléchissement (-1 100 EETP) suivie par l'Hérault (-510 EETP).

Un recours en forte baisse dans le transport et le médico-social

L'intérim :
2,3 %
de l'emploi régional

En Occitanie, le transport et entreposage ainsi que le médico-social expliquent la forte baisse du recours à l'intérim. Ces deux secteurs représentent 46 % des emplois intérimaires perdus en 2025, soit 1 090 EETP en moins. La construction et la fabrication de matériels de transport connaissent également une baisse significative du recours à l'intérim en Occitanie (-380 intérimaires en EETP chacun).

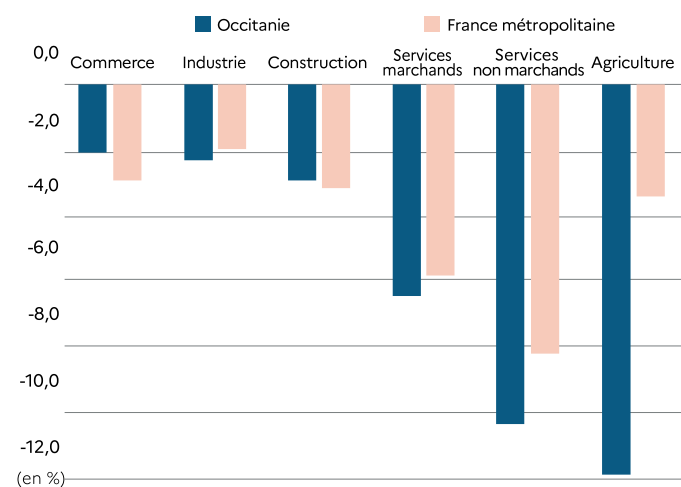
Plus des trois quarts des emplois intérimaires perdus se répartissent entre ces quatre secteurs.

Nombre moyen d'EETP par mois en 2025 et évolution annuelle

	Nombre moyen d'EETP par mois	Évolution annuelle
Ariège	990	-8,1 %
Aude	2 230	-9,8 %
Aveyron	2 250	+1,5 %
Gard	5 100	-0,8 %
Gers	1 750	-0,6 %
Haute-Garonne	17 840	-5,8 %
Hérault	8 300	-5,8 %
Lot	1 340	-7,8 %
Lozère	260	-7,0 %
Hautes-Pyrénées	2 250	-3,2 %
Pyrénées Orientales	3 270	+1,4 %
Tarn	2 770	-5,9 %
Tarn-et-Garonne	2 690	-2,9 %
Occitanie	51 030	-4,5 %
France métropolitaine	704 140	-3,9 %
Poids Occitanie/France métropolitaine	7,2 %	

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Évolution annuelle du nombre moyen mensuel d'équivalent emploi temps plein (EETP) par secteur



Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

EETP : Volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein observé pendant le mois de la mission

LES OFFRES D'EMPLOI

Plus de 286 500 offres d'emploi collectées par France Travail en 2025

En 2025, le nombre d'offres diffusées dans la région s'élève à plus de 810 800 en cumul sur l'année : 65 % pour les offres transmises par des sites partenaires et 35 % pour les offres collectées par France Travail.

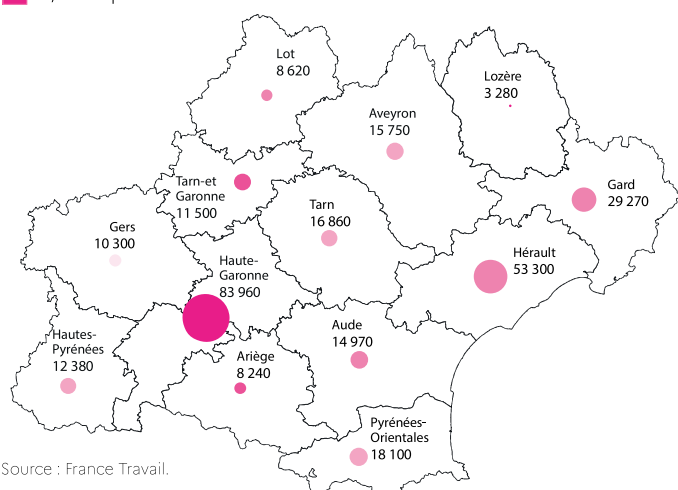
Répartition et évolution des offre collectées par département

Évolution 2025/2024

- Moins de -20 %
- De -20 % à moins de -16,5 %
- De -16,5 % à -8,0 %
- 8,0 % et plus

Nombre d'offres

- 83 960
- 50 000
- 10 000



Des offres majoritairement concentrées dans 5 domaines

63 % des offres d'emploi collectées par France Travail sont concentrées dans cinq domaines professionnels :

- les services à la personne et à la collectivité ;
- l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation ;
- le commerce, vente, grande distribution ;
- la construction, bâtiment et travaux publics ;
- l'industrie.

286 500

offres
collectées par
France Travail

Près de la moitié des offres d'emploi régionales se concentre sur deux départements : la Haute-Garonne (29 %) et l'Hérault (19 %). Le Gard se place en troisième position avec 10 % des offres d'emploi collectées.

L'ensemble des départements connaît un recul sur un an, allant de -23,1 % pour l'Ariège à -4,8 % pour le Gers. Six d'entre eux enregistrent un recul moins prononcé que celui observé à l'échelle régionale : c'est le cas notamment du Tarn et de l'Aveyron avec respectivement -6,2 % et -7,2 %.

Répartition des offres par domaine professionnel	Total	Part	dont contrats durables
Service à la personne et à la collectivité	47 087	16 %	67 %
Hôtellerie-restauration tourisme de loisirs et animation	36 473	13 %	55 %
Commerce, vente et grande distribution	34 744	12 %	69 %
Construction, bâtiment et travaux publics	32 720	11 %	41 %
Industrie	29 408	10 %	50 %
Support à l'entreprise	26 597	9 %	57 %
Transport et logistique	24 411	9 %	44 %
Installation et maintenance	22 360	8 %	65 %
Santé	19 654	7 %	57 %
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	7 856	3 %	36 %
Banque, assurance, immobilier	2 862	1 %	66 %
Communication, média et multimédia	1 468	1 %	66 %
Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	448	0 %	53 %
Spectacles	415	0 %	49 %
Total offres d'emploi collectées	286 503	100 %	56 %

Source : France Travail.

Le nombre d'offres collectées par France Travail diminue de 16,5 % entre 2024 et 2025. Les domaines des arts et façonnage d'ouvrages d'art, du support à l'entreprise et de l'industrie affichent les plus fortes baisses avec des évolutions respectives de -50,4 %, -21,9 % et -21,6 %.

baisse de
16,5 %
des offres
collectées

Les offres d'emploi durable demeurent majoritaires

Les offres d'emploi durable (durée de plus de 6 mois), représentent 56 % des besoins formulés par les entreprises (soit 2 points de moins sur un an). Le nombre de contrats à durée indéterminée atteint 45 % des offres collectées (soit 1 point de moins entre 2024 et 2025). Les offres d'emploi temporaire (durée comprise entre 1 et 6 mois) représentent, quant à elles, 39 % des offres collectées de la région (2 points de plus sur un an).

IMPACT DE LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

sur les inscrits à France Travail

La mise en place de la Loi pour le Plein Emploi (LPE)

Depuis le 1er janvier 2025, la loi pour le plein emploi modifie le périmètre des personnes inscrites à France Travail ainsi que certaines règles de gestion administrative. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les demandeurs et bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions Locales ainsi que les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont désormais inscrits systématiquement à France Travail. Ces évolutions ont pour effet d'élargir le champ des publics comptabilisés et de modifier la lecture des statistiques des inscrits à France Travail.

Une hausse du nombre d'inscrits en lien avec l'élargissement du périmètre lié à la LPE

+111 000
inscrits dès
début 2025

L'élargissement du périmètre des personnes inscrites à France Travail a conduit à l'intégration automatique de 111 000 personnes supplémentaires dès le début de l'année 2025. A fin décembre 2025, 783 011 personnes sont inscrites à France Travail en Occitanie, contre 648 477 un an plus tôt, soit une hausse de 20,7 %. Cette progression tient en grande partie à l'intégration de nouveaux publics dans les listes de France Travail.

Cette montée en charge contribue fortement à la hausse du nombre total d'inscrits observée en 2025 et invite à distinguer les effets administratifs liés au décompte des demandeurs d'emploi des évolutions réellement liées à la conjoncture.

D'autres changements réglementaires impactent également les séries statistiques

Au-delà de l'élargissement du champ des inscrits lié à la loi pour le plein emploi, plusieurs évolutions réglementaires et de gestion administrative affectent également l'évolution du nombre des inscrits par catégorie.

- L'évolution des règles d'actualisation conduit à maintenir en catégorie A les nouveaux inscrits non indemnisés tant qu'ils n'ont pas signé leur contrat d'engagement. Cette évolution se traduit par une hausse des effectifs en catégorie A.
- La mise en place progressive de l'actualisation hybride, notamment pour les jeunes accompagnés par les Missions Locales, a également un impact sur les séries statistiques.
- Enfin, l'entrée en vigueur, à compter de juin 2025, du nouveau barème de sanctions applicable en cas de manquement aux obligations des inscrits impacte également les évolutions du nombre des inscrits à France Travail.

Des séries complémentaires pour suivre les évolutions conjoncturelles

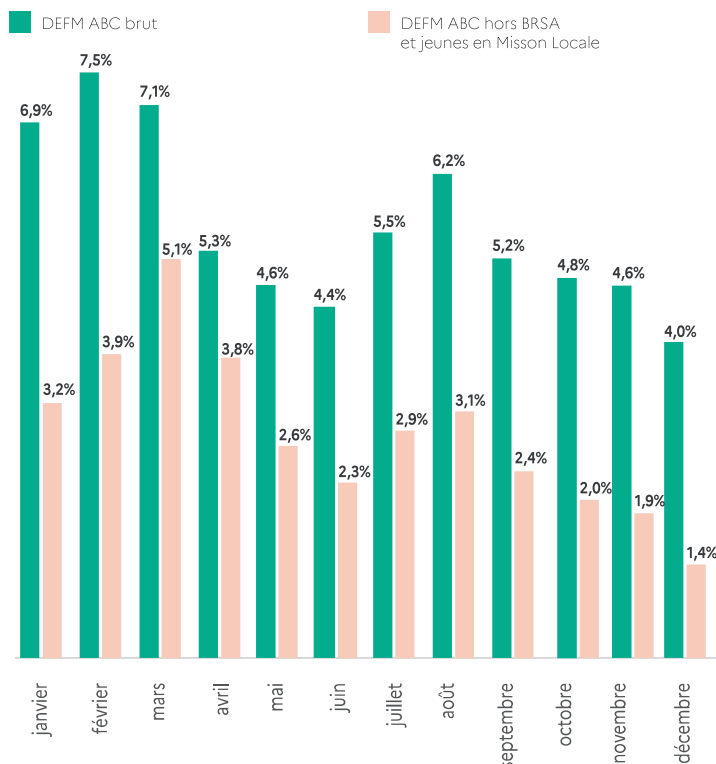
Dans ce contexte, les évolutions observées en 2025 doivent être interprétées avec prudence, les changements réglementaires et administratifs affectant la lecture conjoncturelle des statistiques sur les inscrits à France Travail.

Afin de distinguer les effets de la réforme des évolutions propres au marché du travail, des séries complémentaires à champ constant, préconisées par le Conseil national de l'information statistique (Cnis), sont mobilisées durant la phase de montée en charge de la réforme. Elles permettent d'apprécier les évolutions du marché du travail en neutralisant une partie des effets liés aux changements administratifs intervenus en 2025.

Ainsi, à fin décembre 2025, hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (Pacea, CEJ ou AIJ), l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC serait de +1,4 %, contre +4,0 % en données observées.

Ces indicateurs complémentaires ne neutralisent toutefois pas l'ensemble des effets réglementaires introduits en 2025. Ils permettent néanmoins de disposer d'éléments de comparaison plus homogènes entre territoires et d'éclairer l'analyse conjoncturelle.

Evolution sur 12 mois du nombre de Demandeurs d'Emploi en fin de mois en 2025



Source : France Travail - Dares, STMT, données brutes.

IMPACT DE LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

Le Réseau Pour l'Emploi en Action

Une mobilisation territoriale dans toute l'Occitanie

L'année 2025 marque la première année du déploiement opérationnel du Réseau Pour l'Emploi en Occitanie. La nouvelle gouvernance territoriale, que ce soit au niveau régional, départemental ou encore les 37 comités locaux pour l'emploi, est destinée à mieux coordonner les réponses apportées aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux entreprises.

En 2025, 162 actions sont recensées dans la région dans le cadre du Réseau pour l'emploi. Parmi elles, 126 relèvent de l'échelon local, 29 de l'échelon départemental et 7 de l'échelon régional. Cette répartition traduit une mobilisation à l'ensemble des niveaux territoriaux, avec une forte implication des acteurs de proximité.

Les actions déployées en 2025 répondent à des problématiques variées : tensions de recrutement, insertion des publics éloignés de l'emploi, emploi des seniors, inclusion des personnes en situation de handicap, problématique de mobilité ou encore attractivité de certains métiers.

Dans plusieurs territoires, des initiatives ont été conduites pour soutenir l'emploi des seniors, à travers des forums dédiés, des rencontres avec les employeurs ou des ateliers spécifiques. D'autres ont visé à rapprocher offre et demande de travail, via des forums emploi, des visites d'entreprises ou des actions ciblées sur les métiers en tension.

Le Réseau pour l'emploi a également permis de renforcer les coopérations autour des publics les plus fragiles. Les bénéficiaires du RSA occupent une place centrale dans cette nouvelle organisation, avec des parcours plus lisibles et mieux coordonnés. Des actions spécifiques ont aussi été engagées en faveur des jeunes, notamment dans les quartiers prioritaires, ainsi qu'en direction des personnes en situation de handicap, en lien avec Cap emploi et le PRITH.

Plusieurs réalisations illustrent cette dynamique régionale. Dans le Gers, un travail partenarial avec les intercommunalités a été engagé afin de mieux faire connaître l'offre de services du Réseau Pour l'Emploi et d'organiser des événements de recrutement au plus près des entreprises. Dans les Hautes-Pyrénées, un rallye des métiers du soin et de l'accompagnement a permis à des demandeurs d'emploi de découvrir directement les établissements recruteurs et les opportunités du secteur. À l'échelle régionale, les actions conduites dans le cadre du PRITH ont renforcé l'accès à la formation, à l'alternance et à l'emploi des personnes en situation de handicap.



LA DEMANDE D'EMPLOI

Les inscrits à France Travail

783 000 personnes
inscrites à France Travail
à fin décembre 2025

45 %
des personnes
inscrites à France
Travail sont en
catégorie A

À fin 2025, 783 010 personnes sont inscrites à France Travail, un chiffre qui résulte en partie de l'inscription automatique des publics bénéficiaires du RSA et suivis par les missions locales. Depuis l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi, deux nouvelles catégories de demandeurs d'emploi ont été ajoutées, à savoir les demandeurs d'emploi en parcours social (catégorie F) et les demandeurs d'emploi en attente d'orientation (catégorie G). Ces deux nouvelles catégories représentent 15 % des inscrits à fin 2025. Jusqu'à fin 2026, la catégorie G devrait continuer de baisser au fur et à mesure des orientations vers les autres catégories. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories ABC) s'établit à 594 030 en décembre 2025, soit 76 % des inscrits en Occitanie. La région représente 11 % de la demande d'emploi en France métropolitaine. Les demandeurs d'emploi sans activité demeurent majoritaires parmi les inscrits à France Travail. Près d'un inscrit sur deux fait partie de cette catégorie. Les demandeurs d'emploi en activité réduite représentent quant à eux, 31 % des inscrits.

Davantage de jeunes et de bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail

Les jeunes sont parmi les publics particulièrement concernés par les changements introduits par la réforme. Début 2025, l'inscription automatique de ces derniers à France Travail a fortement contribué à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. La montée en charge de l'actualisation hybride pour les publics suivis par les missions locales et non indemnisés par France Travail a, par la suite, contribué progressivement à faire diminuer ce nombre. À fin 2025, près de 102 000 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits à France Travail contre 88 000 un an plus tôt. Néanmoins, leur part demeure stable (13 % de l'ensemble des inscrits à France Travail contre 14 % en décembre 2024) en raison d'un nombre plus important d'inscrits à France Travail.

L'inscription systématique des bénéficiaires du RSA constitue également l'un des effets notables de la réforme. À fin 2025, ils sont 191 460 bénéficiaires du RSA dans les listes de France Travail, soit 22 % de l'ensemble des inscrits (contre 13 % à fin décembre 2024). Cette évolution reflète principalement leur intégration progressive dans les listes de France Travail dans le cadre de la montée en charge de la loi pour le plein emploi. Ces inscriptions se font majoritairement dans les catégories F ou G sur l'année 2025.

Une hausse moins marquée qu'au niveau national

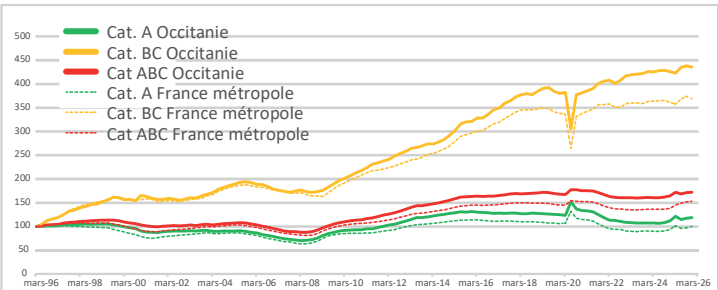
Après la crise de 2008, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC en Occitanie a fortement augmenté jusqu'en 2015. La demande d'emploi a ensuite continué de progresser mais à un rythme plus modéré jusqu'à enregistrer une baisse entre 2018 et 2019. Début 2020, la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à cette dynamique. En 2021, dans un contexte de forte reprise économique, la demande d'emploi régionale a de nouveau baissé avant de connaître une hausse à partir de fin 2024. Depuis le 1er janvier 2025, les évolutions sont à prendre avec précaution car la demande d'emploi est fortement impactée par la loi pour le plein emploi. Toutefois, la demande d'emploi en Occitanie augmente moins qu'au niveau national sur cette dernière année.

Demande d'emploi en fin de mois par catégorie

Données brutes	Décembre 2024		Décembre 2025		Évolution annuelle
	effectifs	part	effectifs	part	
Tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	571 396	88 %	594 029	76 %	4 %
Cat. A : sans activité	333 832	51 %	348 628	45 %	4,4 %
Cat. B : activité réduite courte	88 328	14 %	89 361	11 %	1,2 %
Cat. C : activité réduite longue	149 236	23 %	156 040	20 %	4,6 %
Non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	77 081	12 %	74 567	10 %	-3,3 %
Cat. D : sans emploi (stage, formation, maladie...)	33 724	5 %	33 289	4 %	-1,3 %
Cat. E : en emploi (contrats aidés, création d'entreprise...)	43 357	7 %	41 278	5 %	-4,8 %
Ensemble Cat. ABCDE	648 477	100 %	668 596	85 %	3,1 %
Cat. F : en parcours social			35 895	5 %	
Cat. G : en attente d'orientation			78 520	10 %	
Total	648 477	100 %	783 011	100 %	20,7 %

Source : Dares - France Travail, données brutes

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi depuis mars 1996



Source : Dares - France Travail, CVS

LA DEMANDE D'EMPLOI

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Près d'un demandeur d'emploi en catégories ABC sur deux est inscrit depuis plus d'un an à France Travail

À fin 2025, 46 % des demandeurs d'emploi en catégories ABC sont inscrits à France travail depuis plus d'un an et un peu plus de la moitié d'entre eux ont plus de deux ans d'ancienneté. La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an n'a cessé d'augmenter tout le long de l'année 2025, passant de 42 % en janvier à 46 % en décembre 2025. Début 2026, cette part continue de progresser et atteint 47 %, un an après les nouvelles inscriptions liées à la loi pour le plein emploi.

En 2025, les personnes âgées de 50 ans ou plus inscrites en catégories ABC représentent 27 % des demandeurs d'emploi contre 24 % en 2015. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population active et d'allongement de la durée d'activité, notamment en lien avec les réformes des retraites. Elle s'opère en corollaire de l'augmentation du taux d'emploi des seniors. En Occitanie, le taux d'emploi des 55-64 ans est passé de 42 % en 2015 à 54 % en 2022. France Travail accompagne également les étrangers primo-arrivants vers l'emploi. Ce public représente 2 % des demandeurs d'emploi en catégories ABC. Les partenaires du réseau pour l'emploi se mobilisent afin de procéder à l'inscription automatique des primo-arrivants à France Travail à l'horizon de fin 2026.

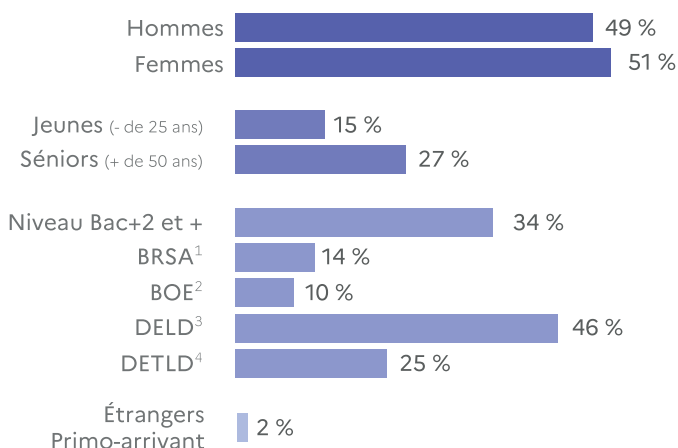
En Occitanie, près d'un demandeur d'emploi sur deux réside en Haute-Garonne ou dans l'Hérault

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Hérault affichent les évolutions les plus marquées de la région (avec +7,0 % pour la Haute-Garonne, +5,7 % pour le Tarn et +5,3 % pour l'Hérault). À l'inverse, la situation est plus favorable dans le Lot, l'Ariège et la Lozère où les demandeurs d'emploi sont moins nombreux qu'il y a un an. À une échelle géographique plus fine, la demande d'emploi augmente plus dans les bassins d'emploi de Tarn-Nord (+7,7 %), Muret (+7,4 %) et Toulouse Métropole (+7,4 %).

Trois domaines de métiers concentrent près de la moitié des demandeurs d'emploi de la région

À fin décembre 2025, les demandeurs d'emploi en catégories ABC recherchent majoritairement des métiers dans les services à la personne et à la collectivité, le commerce, vente et grande distribution ainsi que le support à l'entreprise. Les demandeurs d'emploi inscrits dans ces 3 domaines professionnels représentent 44 % des demandeurs d'emploi de la région. La répartition de la demande d'emploi par domaine de métiers recherchés demeure similaire à celle observée à la fin de 2024.

Répartition du nombre de demandeurs d'emploi par public



¹ BRSA : Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

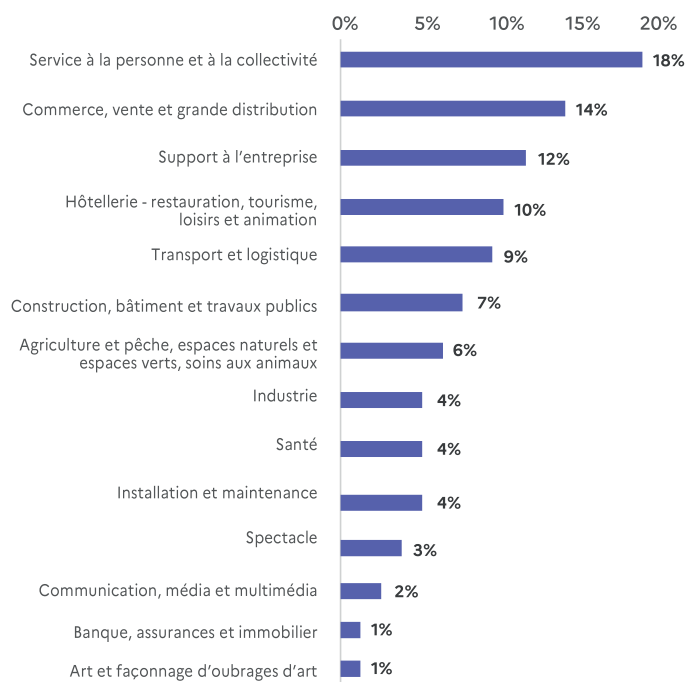
² BOE : Bénéficiaires de l'Obligation de l'Emploi

³ DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (inscrits depuis plus d'1 an)

⁴ DETLD : Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée (inscrits depuis plus de 2 ans)

Source : France Travail - Dares, STMT, données brutes en catégories ABC

Répartition du nombre de demandeurs d'emploi par domaine de métiers recherchés



Source : France Travail - Dares, STMT, données brutes.

LES REPRISES D'EMPLOI

Accès à l'emploi à 6 mois en 2025 des inscrits à France Travail

38 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ou B ont accédé à l'emploi dans le semestre suivant leur inscription

38 %
taux d'accès à l'emploi en 2025

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en catégorie A ou B entre juillet 2024 et juin 2025, quelle que soit leur date d'inscription, 38 % ont accédé à l'emploi dans les six mois qui ont suivi. Ce taux est globalement stable sur un an (+0,1 pt).

Le taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois varie sensiblement selon les départements. Il s'établit à 36 % dans l'Aude et atteint 47 % en Lozère. Sur un an, cinq départements affichent une hausse du taux d'accès à l'emploi (Ariège, Aveyron, Hérault, Lozère, Hautes-Pyrénées). Trois enregistrent un recul (Haute-Garonne, le Gers et le Lot) alors que les autres départements sont stables.

Le taux d'accès à l'emploi diminue avec l'âge

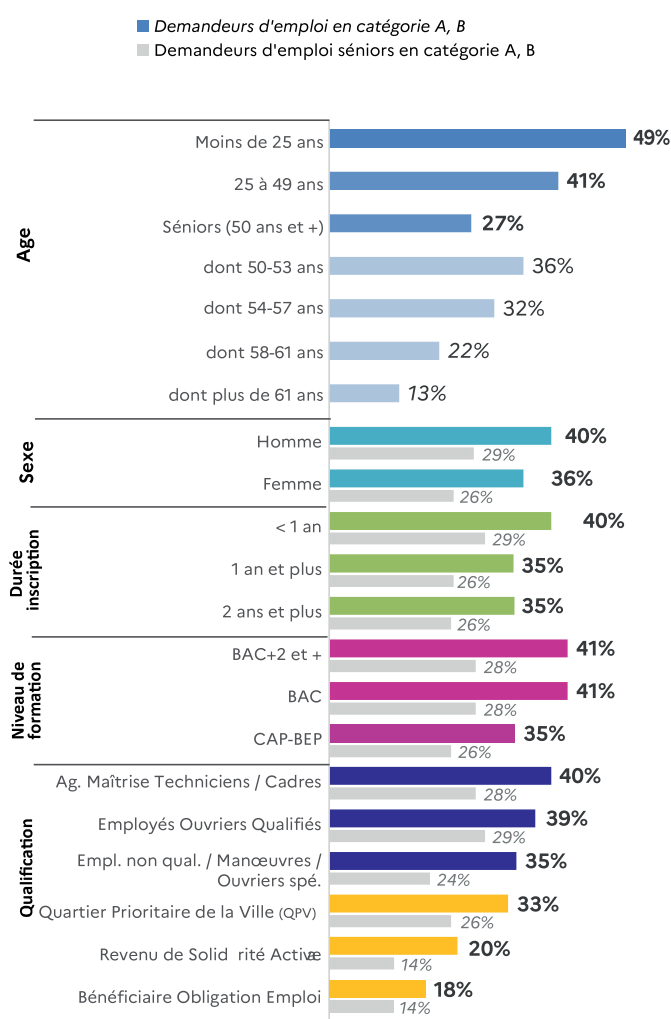
En 2025, le taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois est nettement plus élevé chez les jeunes de moins de 25 ans (49 %). Ce taux est près de deux fois supérieur à celui des 50 ans et plus (27 %). Si les seniors retrouvent un emploi moins rapidement, leur taux d'accès tend à s'améliorer sur un an (+0,3 pt contre -0,2 pt pour les jeunes).

Les taux d'accès à l'emploi sont notamment plus élevés dans certains domaines professionnels saisonniers

Les domaines ayant une forte activité saisonnière connaissent des taux d'accès à l'emploi particulièrement élevés : l'hôtellerie-restauration, le tourisme, les loisirs et l'animation (45 %) et l'agriculture (44 %). Le taux d'accès à l'emploi est également élevé dans les métiers de la santé (43 %), du BTP (42 %), de l'industrie (42 %), du transport-logistique (41 %), de la banque (39 %).

Sur un an, la plupart des domaines professionnels enregistrent une progression du taux d'accès à l'emploi. Toutefois un recul est observé pour l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation (-0,2 pt), le commerce (-0,2 pt), la santé (-0,4 pt) et le transport-logistique (-0,4 pt).

Taux d'accès à l'emploi à 6 mois en 2025 selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ou B



Source : France Travail

Méthodologie

La taux d'accès à l'emploi est la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B ayant repris un emploi leur permettant de sortir des catégories A ou B dans le semestre suivant.

Cet indicateur, qui ne concerne que les demandeurs d'emploi accompagnés par le référent de parcours France Travail, est calculé à partir de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et des données d'actualisation des demandeurs d'emploi. Sont pris en compte les chercheurs d'emploi qui ont repris un emploi leur permettant de sortir de la catégorie A ou B (c'est à dire d'au moins 78 heures sur un mois), et ce, dans les 6 mois qui suivent la présence en catégorie A ou B.

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

Un peu plus de quatre intentions d'embauche sur 10 est difficile à réaliser selon les employeurs

Des difficultés de recrutement en baisse

41 %
de projets de recrutement difficiles

Fin 2025, les entreprises anticipent 200 470 intentions d'embauche pour l'année 2026.

Les employeurs anticipent une baisse des difficultés de recrutement pour la troisième année consécutive. En 2026, ils estiment que 41 % de leurs projets de recrutement seront difficiles à réaliser (44 % au niveau national), soit 6 points de moins qu'en 2025.

Selon les départements, les difficultés à embaucher sont plus ou moins importantes. Elles s'échelonnent de 35 % pour le Gard à 51 % dans l'Aveyron. Elles sont globalement moins marquées dans les départements où les taux de chômage sont les plus élevés et où la main-d'œuvre disponible est plus importante.

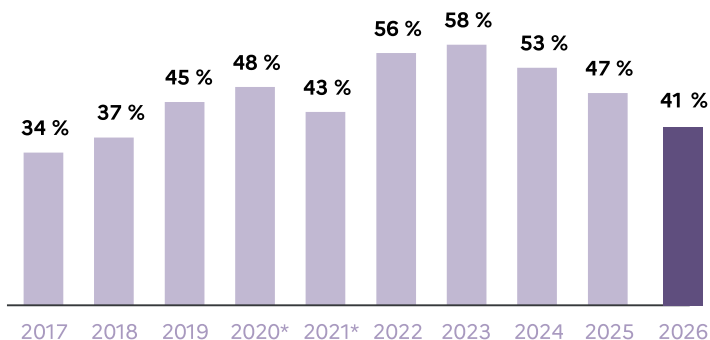
Pour ce qui est des familles professionnelles, la part des projets de recrutements difficiles s'échelonne de 25 % à 63 %. Le métier "ouvrier de la maintenance générale et mécanique" apparaît comme le premier métier non saisonnier présentant les plus fortes difficultés de recrutement, suivi des "ouvriers mécaniciens de véhicules", des "aides à domicile et auxiliaires de vie" et des "professionnels de l'animation socioculturelle".

Les établissements de moins de 50 salariés, qui représentent près de la moitié des intentions d'embauches, enregistrent un taux de difficulté plus élevé, atteignant 44 %.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces difficultés signalées par les entreprises. Plus de huit entreprises sur dix évoquent un nombre insuffisant de candidatures et des candidats aux profils inadéquats. Parmi les raisons citées, 43 % mentionnent la concurrence d'autres entreprises et 38 % une rémunération trop faible. Le manque d'expérience, les niveaux de formation ou de technicité sont également mentionnés par les entreprises pour expliquer leurs difficultés de recrutement.

Les éléments sur les difficultés de recrutement sont issus de l'enquête Besoins en Main-d'œuvre 2026 (BMO) réalisée par France Travail au 4ème trimestre 2025 en partenariat avec le Crédoc. Sur les 166 970 établissements interrogés, 41 100 établissements ont retourné le questionnaire, soit un taux de retour de 25 %. L'enquête BMO permet notamment de mettre en évidence les métiers pour lesquels les employeurs anticipent le plus souvent des difficultés à recruter du personnel non saisonnier.

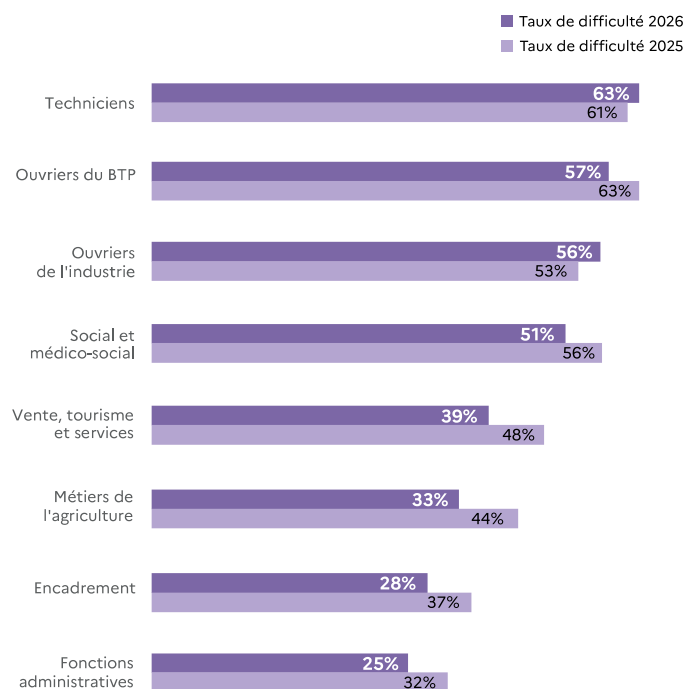
Part de projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs



* les projets d'embauche en 2020 exprimés avant la crise sanitaire ne sont que partiellement concrétisés en raison du ralentissement économique survenu. Ceux de 2021 ont été certainement sous évalués alors que la crise sanitaire était toujours présente.

Source : France Travail, enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2026.

Taux de difficulté de recrutement par famille professionnelle



Source : France Travail, enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2026.

LES ENTRÉES EN FORMATION

98 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi en Occitanie en 2025

En 2025, la région Occitanie a enregistré 98 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi, ce qui représente une baisse de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, la tendance est identique avec une diminution de -4,6% entre 2024 et 2025.

Deux tiers des entrées en formation concernent les demandeurs d'emploi prioritaires

65 % des formations concernent des demandeurs d'emploi prioritaires

Les jeunes de moins de 26 ans constituent une part significative des bénéficiaires avec 23 % des entrées en formation. Parmi les publics les plus éloignés de l'emploi, les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) représentent 12 % des entrées et les personnes de plus de 50 ans 16 % des entrées alors que ces derniers représentent 28 % de la demande d'emploi.

Une prédominance du CPF autonome

48 % des formations financées par le CPF

En ce qui concerne les financements, les formations en Occitanie sont majoritairement soutenues par le Compte Personnel de Formation (CPF) autonome avec 48 % des entrées. France Travail joue également un rôle clé, en finançant 26 % des formations ainsi que le Conseil Régional en contribuant à hauteur de 18 %. Parmi les formations financées par France Travail, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) est le dispositif le plus utilisé (47 %), suivi de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) avec 39 % des entrées. Les formations certifiantes arrivent en tête des formations les plus suivies (49 % des entrées).

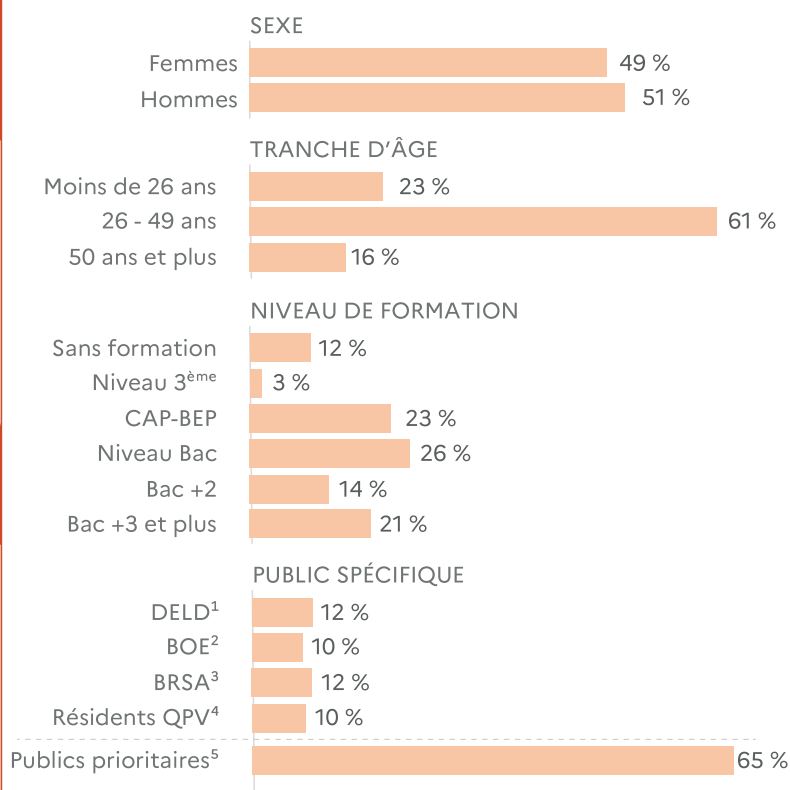
Les domaines de formation en lien avec les priorités sectorielles

Le secteur du transport et logistique (conduite automobile, chariot automoteur, FIMO, conduite poids lourds) domine, avec 28 % des formations, suivi par le développement professionnel et personnel qui représente 16 %. Les secteurs de la santé (aide-soignant, infirmier), du social, de la sécurité et du commerce, marketing, finance occupent également une place importante, avec respectivement 12 % et 8 % des formations.

61,4 % des personnes ayant terminé une formation ont trouvé un emploi dans les six mois.

Ce taux s'élève à 66,5 % si l'on considère uniquement les formations à visée emploi direct. Enfin, après une formation de type Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle, conçue pour former les candidats avant leur embauche, le taux d'accès à l'emploi à six mois atteint 86 %.

Répartition des entrants en formation par type de public



Source : France Travail, SISP - Champ : entrées en formation en Occitanie sur l'année 2025.

¹ DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (inscrits depuis plus d'1 an)

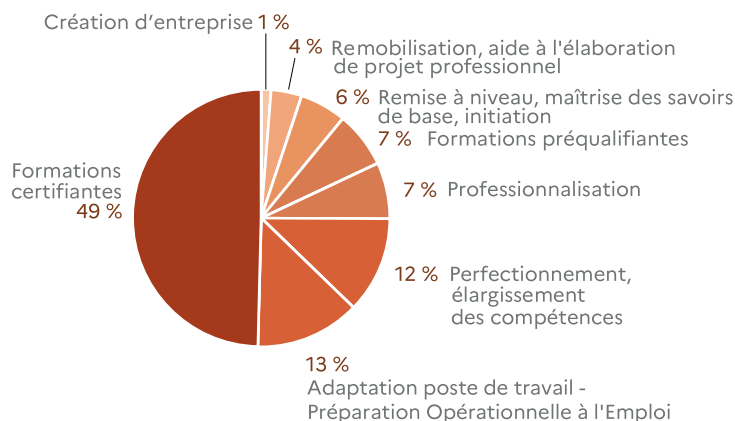
² BOE : Bénéficiaires de l'Obligation de l'Emploi

³ BRSA : Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

⁴ QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville

⁵ Publics prioritaires : BRSA, BOE, 55 ans et plus, moins de 26 ans de niveau de formation jusque BAC +2 non obtenu, personnes de niveau de formation inférieur au BAC

Répartition des entrées en formation par objectif (tout type de financeur confondu)

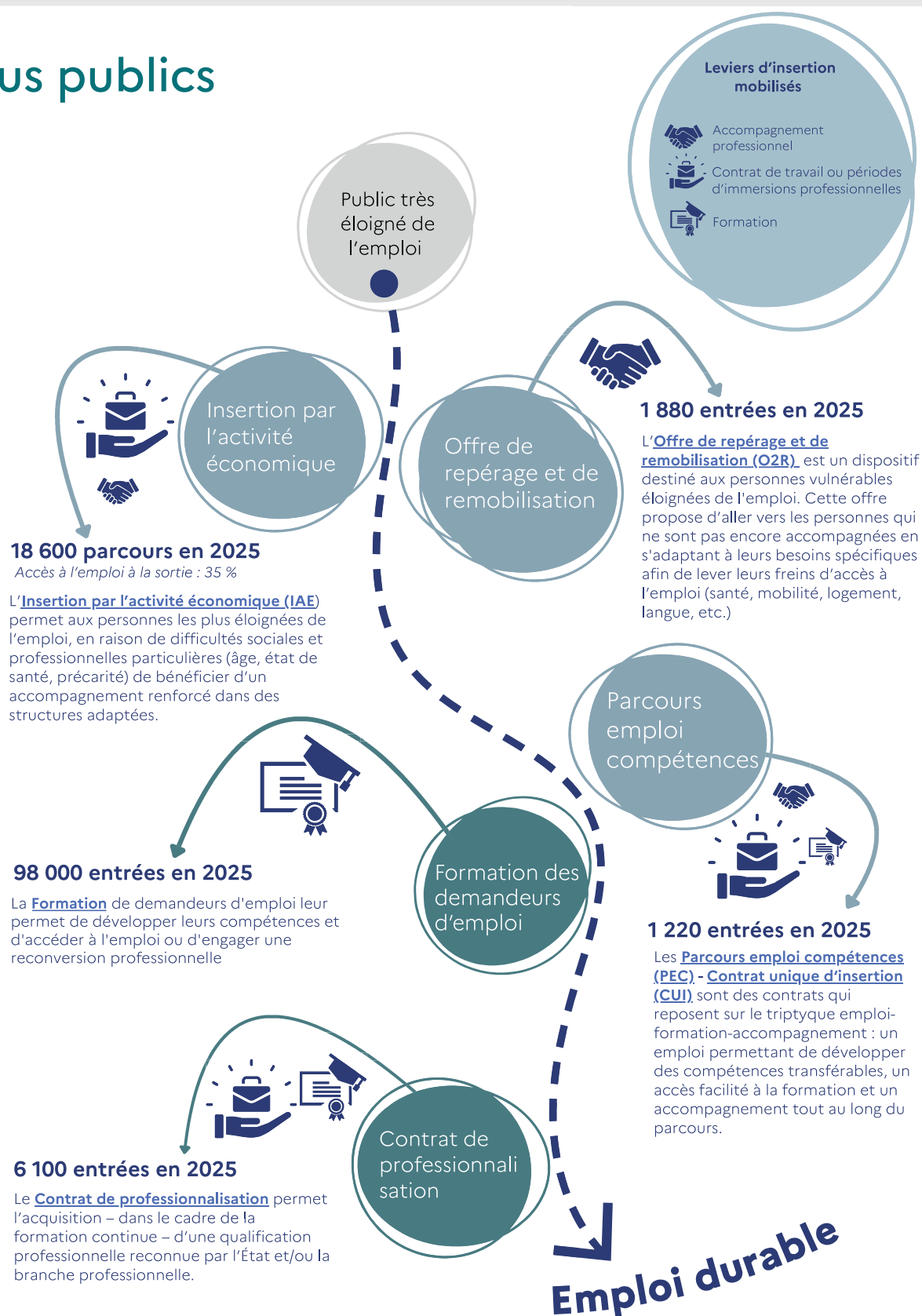


Source : France Travail, SISP - Champ : entrées en formation en Occitanie sur l'année 2025.

DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Principaux dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi

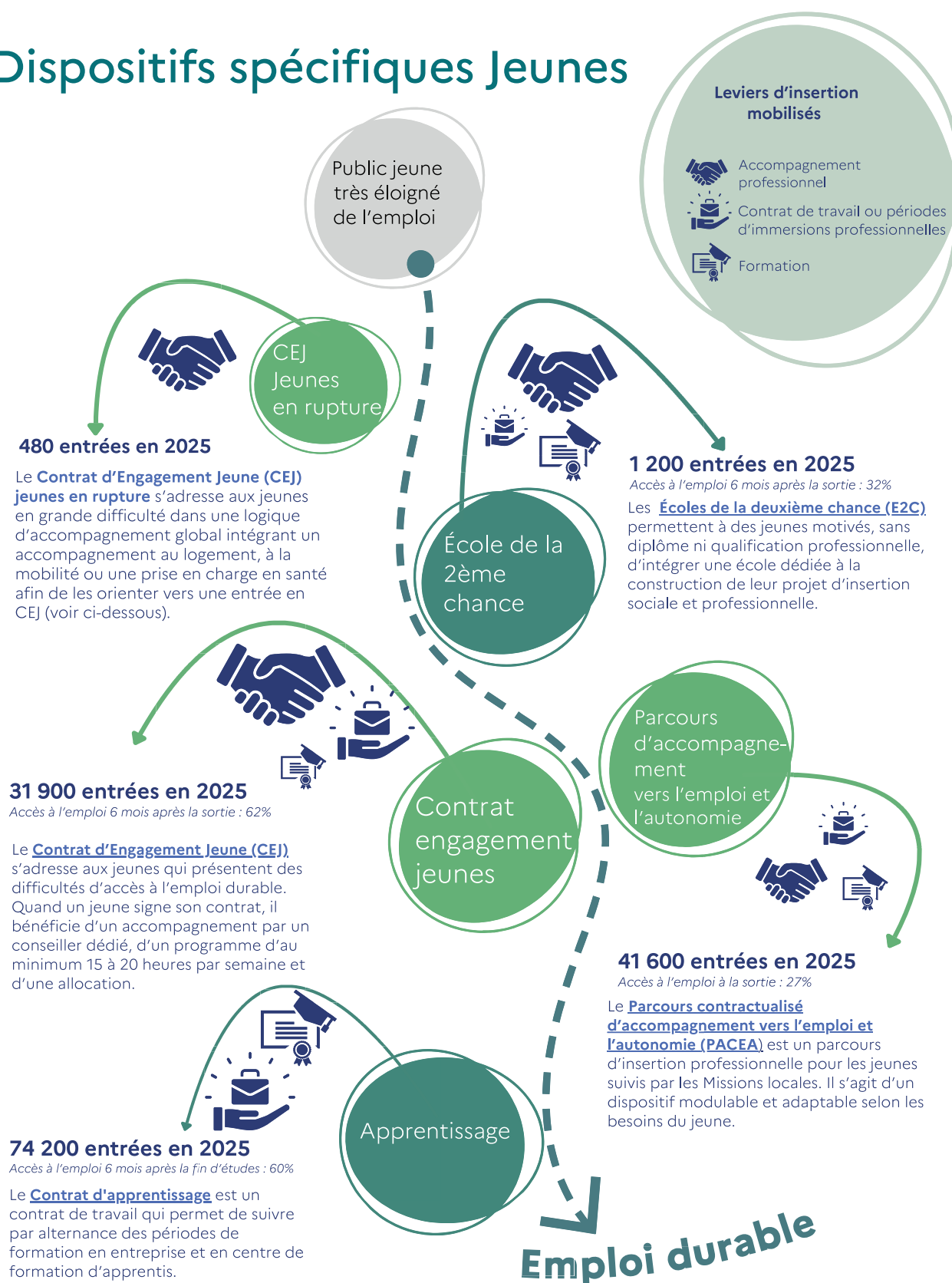
Tous publics



DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Principaux dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi

Dispositifs spécifiques Jeunes



L'ALTERNANCE

L'alternance se maintient à un niveau élevé

En 2025, l'alternance en Occitanie demeure dynamique, avec 74 250 nouveaux apprentis et 6 100 entrées en contrat de professionnalisation. Malgré une baisse du nombre de contrat signé par rapport à 2024, le volume global reste très élevé, dans la continuité de l'essor amorcé avec la réforme de 2019. Le tertiaire concentre la majorité des nouveaux entrants, loin devant les autres secteurs.

Des profils masculins, jeunes et de plus en plus diplômés

En 2025, les profils des entrants en alternance évoluent peu. Ils restent majoritairement masculins, avec une part de femmes qui se maintient à 43 %. Dans les départements ruraux, ce déséquilibre est encore plus marqué, puisque la proportion de femmes parmi les nouveaux alternants se situe entre 35 % et 37 %.

L'alternance est particulièrement investie par les 18–21 ans qui représentent près de la moitié des entrées.

Les étudiants qui signent un contrat d'alternance sont principalement bacheliers (ou titulaires d'un diplôme équivalent) ou déjà diplômés dans l'enseignement supérieur. Les contrastes territoriaux sont marqués : la Haute-Garonne et l'Hérault se distinguent avec respectivement 42 % et 37 % d'alternants diplômés du supérieur, les autres départements se situant entre 20 et 28 %.

Les deux tiers des alternants sont employés dans le tertiaire marchand

Les alternants s'orientent très majoritairement vers le secteur tertiaire, et plus particulièrement vers le tertiaire marchand, qui concentre à lui seul 67 % des entrées. Dans certains territoires l'industrie conserve toutefois un pouvoir d'attraction important ; notamment le Lot ou les Hautes-Pyrénées, où plus de 21 % des entrants sont employés dans l'industrie.

80 000

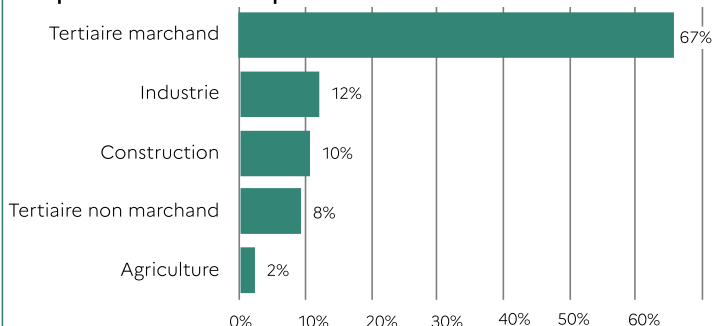
entrées en
alternance
en 2025

Des entrées concentrées en septembre

La période de la rentrée scolaire concentre 60 % des signatures de contrats.

L'entrée en vigueur de la réforme du financement de l'apprentissage influence à la marge les comportements des entreprises. Le resserrement des financements de juillet 2025 a entraîné, par anticipation, une légère hausse des entrées en juin par rapport à juin 2024 (300 entrées supplémentaires). De la même manière, le resserrement entré en vigueur en janvier 2026 a entraîné une légère hausse des entrées en décembre 2025. Ces ajustements restent cependant peu visibles dans les entreprises de plus de 250 salariés, les plus concernées par la réforme.

Répartition des entrées par secteurs



Source : Dares –Système d'information sur les apprentis et les contrats de professionnalisation.

Département	Entrées	Femmes	Travailleurs handicapés	Niveau de diplôme			
				Aucun ou DNB	CAP - BEP	Bac	Supérieur
Haute-Garonne	24 049	46%	3%	15%	9%	35%	41%
Hérault	19 068	46%	3%	17%	10%	37%	36%
Gard	8 522	42%	2%	24%	14%	35%	27%
Pyrénées Orientales	7 192	43%	3%	27%	16%	35%	21%
Aude	4 111	43%	4%	31%	16%	35%	19%
Tarn	4 068	41%	4%	25%	16%	33%	26%
Aveyron	3 139	35%	4%	23%	14%	37%	27%
Tarn-et-Garonne	2 520	41%	4%	26%	14%	34%	27%
Hautes-Pyrénées	2 341	40%	4%	25%	12%	38%	24%
Lot	1 682	37%	3%	27%	15%	31%	27%
Gers	1 629	35%	5%	29%	11%	33%	27%
Ariège	1 329	37%	5%	33%	14%	29%	24%
Lozère	660	36%	6%	27%	15%	32%	26%
Occitanie	80 310	43%	3%	21%	12%	35%	32%
France métropolitaine	905 078	45%	2%	20%	11%	35%	35%

Source : Dares –Système d'information sur les apprentis et les contrats de professionnalisation.

ACTIVITÉ PARTIELLE

Le recours à l'activité partielle en baisse

En 2025, le recours à l'activité partielle est à nouveau en recul. Au total, près de 750 000 heures chômées ont été indemnisées par les services de l'État, soit une baisse de 16,7 %.

-17 %
d'heures
indemnisées
en 2025

L'industrie représente 52 % des heures indemnisées. La fabrication d'autres produits industriels, en baisse de 13 %, regroupe à elle seule près de 38 % des heures indemnisées. Le secteur tertiaire cumule quant à lui 40 % des heures indemnisées, dont 15 % pour le secteur de l'hébergement et de la restauration (en recul de 28 %).

La fin progressive de l'activité partielle de longue durée mise en place en 2020

L'année 2025 marque la fin de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) mise en place au début de la crise sanitaire de 2020. Les heures indemnisées dans le cadre de ce dispositif chutent de 67 % par rapport à 2024 et ne comptent plus que pour 14 % du total.

La mise en place de l'Activité Partielle de Longue Durée « rebond »

L'activité partielle de longue durée « rebond », un nouveau dispositif introduit en 2025, regroupe 8 % des heures indemnisées. Ce dispositif est principalement utilisé dans l'industrie, avec 69 % des heures liées à la fabrication d'autres produits industriels et 14 % au secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines.

Au global, sur l'ensemble des heures indemnisées par l'activité partielle, le motif de conjoncture économique, en hausse de 4 %, représente 42 % des heures indemnisées. Le motif de sinistres ou d'intempéries, en hausse de 11 %, en regroupe 33 %.

Le nouveau dispositif d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) dit « rebond » est mis en place pour accompagner les entreprises confrontées à une réduction d'activité durable qui n'est pas de nature à compromettre leur pérennité sous réserve d'engagements de maintien en emploi et de formation professionnelle. Les nouvelles demandes ne peuvent plus être déposées depuis le 28 février 2026. Toutefois, les indemnisations pour ce motif peuvent se poursuivre jusqu'en 2028.

L'indemnisation par département en 2025

	Établissements	Effectifs maximum indemnisé	Heures indemnisées	Heures indemnisées pour 10 000 heures travaillées
Haute-Garonne	100	1 920	217 600	2
Tarn	60	1 440	66 300	3,6
Gard	90	900	103 400	2,9
Hérault	110	740	88 300	1,3
Aveyron	30	610	53 400	3,6
Gers	20	470	54 500	6
Tarn-et-Garonne	50	450	35 300	2,6
Pyrénées-Orientales	40	440	45 200	1,8
Ariège	30	400	34 000	4,7
Aude	20	220	9 400	0,5
Hautes-Pyrénées	30	180	14 600	1,2
Lot	40	170	22 100	2,5
Lozère	10	70	5 900	1,4
Occitanie	610	8 000	749 900	2,2

Lecture : en Ariège, pour 10 000 heures travaillées en 2024 par les salariés du département, 4,7 ont été indemnisées en 2025

Source : DGEFP-Dares SI-Apart (extraction au 09/04/2026) ; Insee, Flores 2024.

RUPTURES DE CONTRAT

Une hausse de 15 % des ruptures de contrat

En 2025, 9 045 emplois ont été détruits en Occitanie à la suite de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), de ruptures conventionnelles collectives (RCC) ou de licenciements économiques. Ce volume dépasse celui observé en 2024 (+1 200 emplois) ou en 2023 (+2 100). L'essentiel des suppressions de postes se concentre dans les secteurs du tertiaire marchand mais l'industrie enregistre une hausse importante cette année.

Sur le volet spécifique des PSE, le nombre de procédures a augmenté par rapport aux années précédentes, mais le nombre d'emplois concernés a légèrement diminué par rapport à 2024 (-120).

La Haute-Garonne concentre plus du tiers des ruptures de contrat

Avec près de 3 500 emplois concernés, la Haute-Garonne est de loin le département le plus affecté. Alors qu'il représente environ 30 % de l'emploi régional, il concentre 38 % des ruptures.

Le Gard connaît également une hausse notable : il passe de 7 % des décisions en 2024 à 11 % en 2025. Les départements moins peuplés, l'Aveyron, le Lot et la Lozère, enregistrent eux aussi une forte hausse. La Lozère, par exemple, passe de 10 emplois concernés en 2024 à 67 en 2025.

Une hausse nette dans l'industrie

Le nombre d'emplois concernés dans l'industrie a doublé en 2025 ; le secteur représentait moins de 15 % des décisions en 2023 et 2024 (entre 800 et 1 000 postes), mais en concentre 23 % en 2025 (2 100 postes). Cette évolution contraste avec celle de la construction, qui passe de 20 % à seulement 12 % des décisions.

Le tertiaire marchand reste toutefois le principal secteur concerné, avec plus de la moitié des licenciements. Certaines activités y sont particulièrement exposées : le commerce, qui représente 13 % de l'emploi régional, concentre 21 % des licenciements en 2025 (contre 18 % en 2024). Le secteur du transport et de l'entreposage a lui aussi connu une hausse du nombre de licenciements, passant de 7 % du volume total en 2024 à 9 % en 2025, alors qu'il ne représente que 5 % de l'emploi régional. Les activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien, ont vu leur part reculer, passant de 20 % en 2024 à 13 % en 2025.

9 000
ruptures
de contrat
1/5 dans le
commerce

Les plans de sauvegarde de l'emploi sont plus nombreux mais concernent moins d'emplois

Si pour l'ensemble des procédures, le nombre de ruptures de contrats augmente, les PSE évoluent différemment. Avec 200 PSE dans l'année, 2025 enregistre un nombre record de plans mis en place depuis la crise sanitaire (2020) pourtant ceux-ci ont concerné moins d'emplois qu'en 2024 (2 717 emplois contre 2 839).

Trois motifs invoqués couvrent la majorité des PSE : les difficultés économiques (43 % des procédures, 26 % des emplois concernés), la sauvegarde de la compétitivité (34 % des procédures, 45 % des emplois) et la cessation d'activité (15 % des procédures, 19 % des emplois).

Le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles concentre à lui seul 26 % des emplois touchés par un PSE. La fabrication d'autres produits industriels est également fortement affectée : 380 emplois y ont été concernés, soit 13 % des ruptures de contrat dans le cadre d'un PSE, pour un secteur qui ne pèse que 4 % de l'emploi régional. En 2025 comme en 2024, des grandes entreprises ont lancé des procédures, soit pour sauvegarder leur compétitivité, soit en raison de difficultés économiques, impactants des grands sites ou plusieurs établissements simultanément. Ceci engendre des pics de destructions d'emplois au cours de l'année.

200

plans de
Sauvegarde
de l'Emploi

Répartition des ruptures de contrat selon le secteur d'activité

	Rupture de contrat en 2025	Part 2025	Part 2024
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 864	21%	18%
Act scient et techn ; services adm et de soutien	1 143	13%	23%
Construction	1 116	12%	19%
Transports et entreposage	791	9%	7%
Fabrication d'autres produits industriels	773	9%	7%
Hébergement et restauration	627	7%	8%
Fabrication de matériels de transport	553	6%	0%
Adm publique, enseign, santé humaine-action sociale	540	6%	4%
Industrie agro-alimentaire	496	5%	4%
Information et communication	335	4%	3%
Autres activités de services	297	3%	3%
Fab d'équipmts élect, électro, informat ; fab de machines	188	2%	2%
Activités financières et d'assurance	122	1%	2%
Ind extractive, éner, eau, gestion déchets dépoll., cokéf /raffinage	114	1%	1%
Activités immobilières	52	1%	1%
Agriculture, sylviculture et pêche	34	0%	1%
Tout secteur d'activité	9 045	100%	100%

Source : RUPCO, SI Homologation

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne :

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/>

Rubrique : Publications

www.observatoire-emploi-occitanie.fr

Rubrique : Marché du travail > Bilan du marché du travail

Bilan du marché du travail en 2025 en Occitanie

Direction de la publication :

Karine Meininger, Directrice Régionale France Travail

Julien Tognola, Directeur Régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Rédaction :

Service études, statistiques et évaluation (Dreets Occitanie)

Observatoire Statistiques, études et évaluations (France Travail Occitanie)

Mise en page :

Service Communication externe (France Travail Occitanie)

Photo page 1 @ IStock - Mykyta Dolmatov

Juin 2026



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités